



COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES  
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION



# Vers la mise en place d'un Programme Régional Harmonisé d'Inspection Portuaire (PRHIP) dans la zone COMHAFAT

Rabat, 12 – 13 Mars 2018

**L'intégration sous régionale des conditions de Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS)**

**Etude de cas dans la zone de la CSRP**

**Babacar BA**

Chef du Département Suivi, Contrôle et Surveillance de l'Aménagement des Pêches

**Tel: + 221 77 649 39 88**

**[babacar.ba @spcsrp.org](mailto:babacar.ba@spcsrp.org)**



**COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES  
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION**



- 1. Officier de Marine, ancien Commandant de Patrouilleur**
- 2. Directeur Adjoint de la Direction de la Protection et de la Surveillance des pêches**
- 3. Directeur de la Planification et des Opérations de la Haute Autorité chargée de la Sécurité maritime, de la Sûreté maritime et de la Protection de l'Environnement marin**
- 4. Chef du Département Suivi, Contrôle et Surveillance de la CSRP**
- 5. Spécialiste en télécommunications, en Sécurité maritime, en Sûreté maritime et en lutte contre la pollution marine**
- 6. Expert de l'OMI en lutte contre la pollution marine**



**COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES  
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION**



# Plan

- 1. La CSRFP**
- 2. L'organisation opérationnelle du SCS**
- 3. La CSRFP et les MREP**
- 4. Les mesures pratiques de mise en place d'un programme régional harmonisé d'inspection portuaire**
- 5. Les limites d'un programme régional harmonisé d'inspection portuaire**
- 6. Un exemple réussi dans la zone CSRFP**



## CONTEXTE POLITIQUE DE LA CSRP



Siège à Dakar-Sénégal.

- Organisme intergouvernemental
- Créé le 29 mars 1985 par voie de Convention
- Sept (07) Etats membres :

**Cabo Verde, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mauritanie, Sénégal et Sierra Leone**

## Mission

« Harmoniser à long terme les politiques des Etats membres en matière de préservation, de conservation et d'exploitation de leurs ressources halieutiques et de renforcer leur coopération au profit du bien-être de leurs populations respectives »



[www.spcsrp.org](http://www.spcsrp.org)



COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES  
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION



CONNEXION

EN | FR | PT



Rechercher



Qui sommes nous ▾

Ce que nous faisons ▾

Instruments juridiques

Publications

Multimédia ▾

Partenaires

Registre des navires

Portail Dashboard



Opération de surveillance Pedro Cardoso Nanco

Unis pour contrecarrer la pêche INN du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre 2016, dans le cadre du projet GoWamer



### Projets



### Actualités

Atelier de partage des leçons apprises de la phase I du PRAO et directions stratégiques

Du 13 au 17 février 2017 à Saly, République du Sénégal, la Commission So

Lire la suite >

3e Réunion du CCR pour la promotion de l'exploitation durable et la gestion

Du 5 au 6 janvier 2017 à Dakar, la Commission S

### Publications



Migrations contemporaines des pêcheurs artisans en Afrique de l'Ouest : Synthèse et axes de recherche



Lethmalose de l'Afrique du Nord-Ouest : Biologie, Socioéconomie et Gouvernance



## LES ORGANES DE LA CSRFP

### ➤ Conférence des Ministres

- Réunion ordinaire tous les deux (02) ans
- Réunion extraordinaire à chaque fois que de besoin

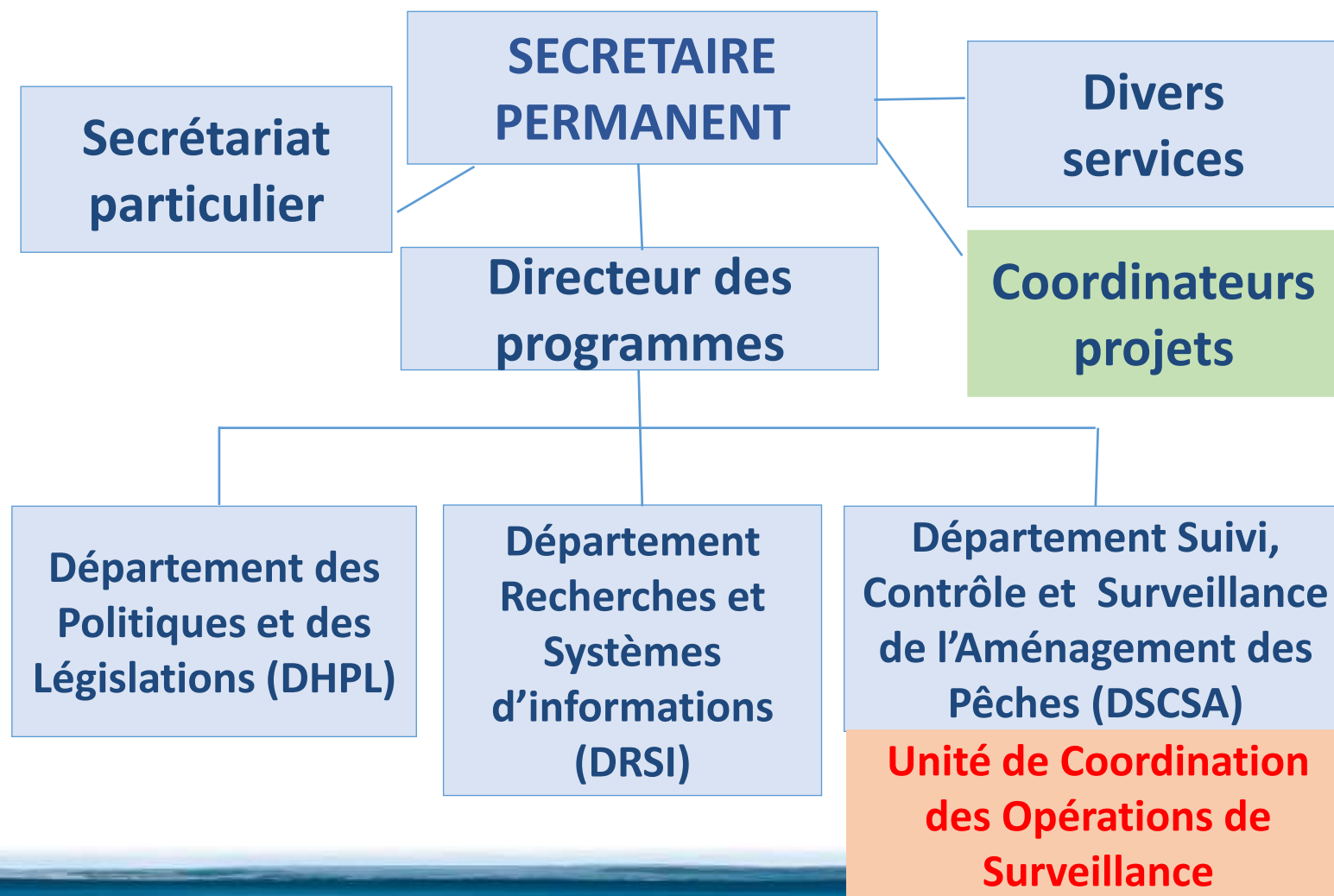
### ➤ Comité de Coordination

- Composé par les Directeurs des pêches des Etats membres
- Organe conseil de la Conférence des Ministres
- Réunion ordinaire tous les deux (02) ans pour préparer la Conférence des Ministres
- Réunion extraordinaire à chaque fois que de besoin

### ➤ Secrétariat Permanent

- Mise en œuvre des décisions de la Conférence des Ministres

## ORGANIGRAMME DU SECRÉTARIAT PERMANENT





COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES  
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION



## UNITÉ DE COORDINATION DES OPÉRATIONS DE SURVEILLANCE

COLLECTE



ANALYSE



PARTAGE

- Créée en 1994  
6, Marina Parade Banjul - The Gambia



PLANIFICATION ET CONDUITE DES  
OPERATIONS SOUS REGIONALES DE  
SURVEILLANCE DES PECHEES



**COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES  
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION**



## **LE CADRE JURIDIQUE DU SCS**

- La Convention de 1982 des Nations Unies sur le droit de la mer**
- La Convention de 2012 sur les Conditions Minimales d'Accès de la CSRFP (CMA) et la Convention SCS de la CSRFP**
- L'Accord de 2009 de la FAO sur les Mesures du Ressort de l'Etat du Port**



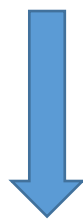


## LE DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DU SCS

**SECRETAIRE PERMANENT**  
**Coordonnateur sous régional du SCS**

**CHEF DSCSA**

**Unité de Coordination des Opérations de Surveillance**  
Continuité H24 du service



**AUTORITES NATIONALES SCS**  
**Coordonnateurs nationaux du SCS**

**Salle opérations**  
Continuité H24 du service



**GROUPE DE TRAVAIL SCS**

- **Organe consultatif** composé des **Autorités nationales** de chacun des **États membres**.
- **Renforcer la collaboration et la coopération** sous régionales en matière de SCS.
- **Veiller au suivi** de la mise en œuvre de la stratégie SCS de la CSRP
- **Discuter et formuler des avis et recommandations** sur tout sujet relatif à la surveillance sous régionale
- **Se réunit au moins deux fois par an** et à chaque fois que de besoin.



## LE DISPOSITIF OPERATIONNEL DU SCS

### □ La division de l'espace maritime en 04 segments

- *Le segment terrestre*
  - Inspection portuaire et contrôle des circuits de commercialisation
  - Lutte à « **moindre coût** » contre la pêche INN
- *Le segment côtier*
  - Stations côtières de surveillance des pêches + surveillance participative + patrouilles maritimes et aériennes nationales
- *Le segment du large*
  - patrouilles maritimes et aériennes nationales
  - Opérations conjointes sous régionales de surveillance des pêches
- *La zone maritime hors ZEE des EM, y compris la haute mer*
  - Participation au combat universel contre les actes illicites en mer

- CORDINATION DE L'ECHANGE D'INFORMATIONS
- PLANIFICATION ET CONDUITE DES OPERATIONS SOUS REGIONALES



## LA CSRP ET LES MESURES DU RESSORT DES ETATS DU PORT (MREP)

- **Mars 2001** : Adoption du Plan d'action international visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche INN (PAI- INN)
- **Septembre 2001** : Adoption par la Conférence des Ministres de la CSRP de la Déclaration de Nouakchott sur la pêche INN pour marquer l'adhésion de la CSRP au PAI- INN
- **22 novembre 2009** : Approbation de l'Accord relatif aux MREP visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche INN
- **2009/2010**: Signature de l'Accord par la Sierra Leone.



## LA CSRFP ET LES MESURES DU RESSORT DES ETATS DU PORT (MREP)

- 2009/2010 : Mise en œuvre par la FAO d'un projet pilote en Mauritanie et au Sénégal pour expérimenter l'opérationnalisation de l'Accord dans la zone CSRFP.
- 2009/2010 : Appui du PRAO aux Etats membres pour capitaliser et vulgariser les acquis du projet pilote de la FAO et pour les accompagner dans la mise en place des MREP
- Mars 2012 : Adoption d'un « **Guide Opérationnel de mise en œuvre des MREP** » par les Etats membres plus le Liberia et le Ghana (financement PRAO)
- 2013/2015 : Vulgarisation de l'Accord et du Guide dans tous les Etats membres de la CSRFP, au Ghana et au Liberia sur financement du PRAO et du projet ACPFish II.



COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES  
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION



## LA CSRFP ET LES MESURES DU RESSORT DES ETATS DU PORT (MREP)

- 2015/2016 : Ratification de l'Accord par Cabo Verde, la Gambie, la Guinée, la Mauritanie, le Sénégal et la Sierra Leone.
- Incorporation des dispositions de l'Accord dans la Convention CMA et dans la Convention SCS de la CSRFP
- Réalisation du DASHBOARD sous régional et du Registre sous régional des navires de pêche.



COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES  
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION



## MESURES PRATIQUES DE MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME RÉGIONAL HARMONISÉ D'INSPECTION PORTUAIRE

- Désigner une Autorité nationale
- Désigner les ports nationaux devant accueillir les navires de pêche étrangers
- Disposer d'inspecteurs des pêches dûment mandatés et suffisamment formés
- Disposer d'un registre des navires de pêche (liste des navires INN et des pavillons suspects)
- Disposer de moyens pour communiquer avec les Etats du pavillon, les Etats côtiers, les Etats du port, les organisations de pêche sous régionales, régionales et internationales



COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES  
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION



## MESURES PRATIQUES DE MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME RÉGIONAL HARMONISÉ D'INSPECTION PORTUAIRE

- harmoniser les procédures d'inspection
- uniformiser la formation du personnel impliqué
- échanger les informations sur les navires de pêche étrangers
- inspecter tous les navires étrangers en escale ou fixer des objectifs communs à atteindre
- coopérer avec les Etats du pavillon, les Etats côtiers et les autres Etats pour le traitement diligent des navires non conformes
- assurer aux navires de pêche la diligence de l'appareil judiciaire et administratif pour le traitement rapide, équitable, juste et sans discrimination des dossiers de recours



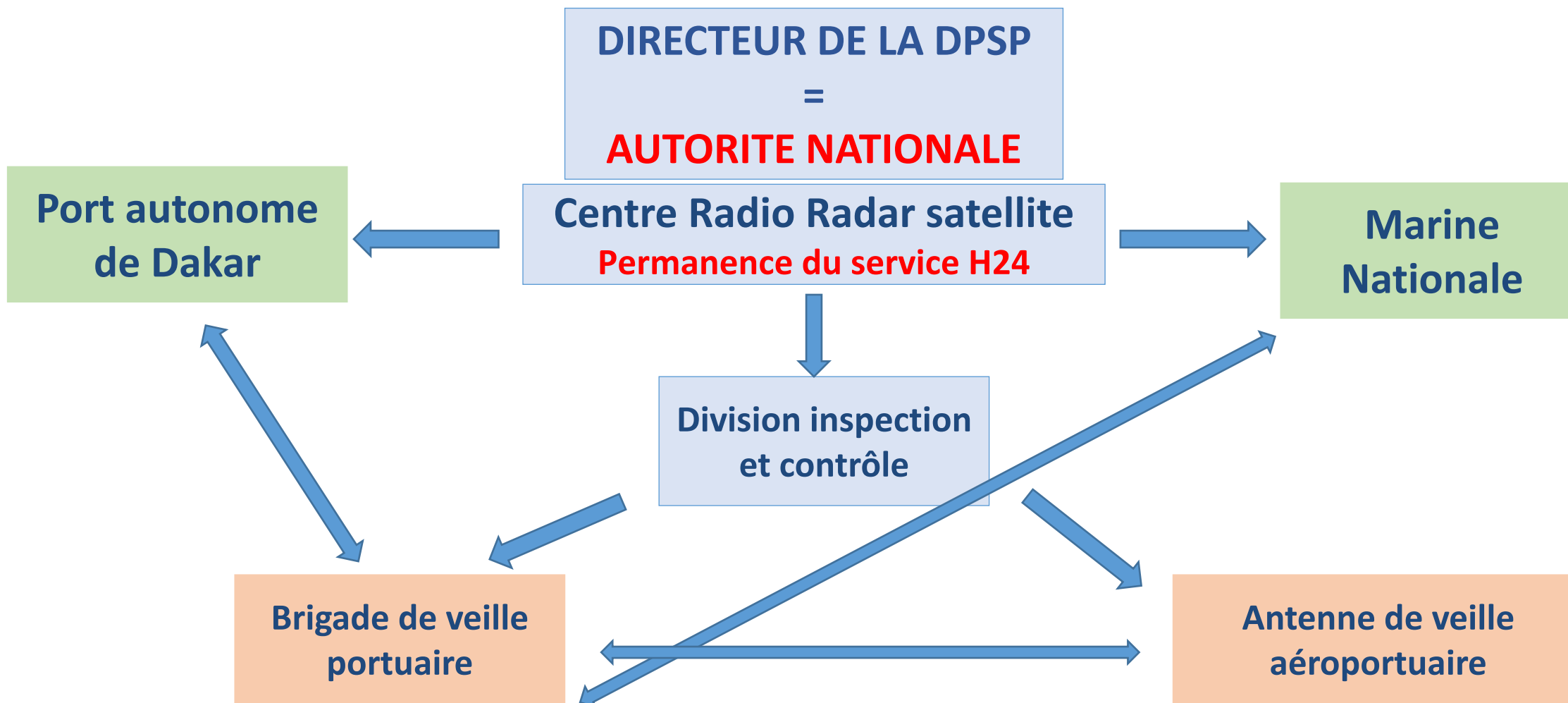
## LIMITES D'UN PROGRAMME RÉGIONAL HARMONISÉ D'INSPECTION PORTUAIRE

- L'inspection portuaire est une composante de la surveillance des pêches
- La surveillance des pêches est l'application de la loi nationale des pêches
- L'application de la loi nationale des pêches = implication du pouvoir judiciaire d'où la prestation de serment de l'Inspecteur des pêches = **auxiliaire de justice**
- La compétence de l'inspecteur des pêches (auxiliaire de justice) se limite ainsi au territoire du Tribunal compétent.





**EXEMPLE REUSSI DU SENEGAL**





**COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES  
SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION**



**MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION**

**THANK YOU**

**OBRIGADO**